

PREAMBULE

La société ITM Logistique Alimentaire Internationale projette la réalisation d'un centre logistique sur un terrain de 23,3 hectares environ au lieu-dit « Le Patis » sur la commune de Roullet Saint-Estèphe.

La création de cet établissement nécessite le dépôt d'une demande d'autorisation environnementale unique. Cette nouvelle procédure permet dans un même dossier de regrouper les démarches administratives jusqu'ici indépendantes.

Dans notre cas, le présent dossier concerne la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), la loi sur l'eau, l'interdiction de destruction d'espèces protégées et le défrichement. Le dossier intègre également la création d'une nouvelle voie routière sise le long de la limite est du centre logistique ; la création de cette voie nouvelle est justifiée par la destruction de la voie existante cheminant au sein même de l'emprise foncière du centre logistique.

Par ses dimensions (la superficie de plancher créée sera supérieure à 40 000 m²), notre projet est soumis à évaluation environnementale (articles R 122-2 et R 122-3 du Code de l'environnement) avec réalisation d'une étude d'impact conformément à l'article R 181-13 5°.

Le dossier qui suit présente la demande d'autorisation environnementale du projet, composé donc de notre centre logistique et de la nouvelle voie routière, en répondant aux exigences des décrets n°2017-81 et 2017-82 du 26 janvier 2017 codifiés. Il se compose d'une présentation du projet et de son cadre réglementaire, d'une étude d'impact, d'une étude des dangers et des plans requis.

Les plans sont fournis dans la **pochette rouge**.

Un résumé non technique de l'étude d'impact et de l'étude des dangers est joint sous forme de cahier libre dans la pochette transparente. Il permet de prendre connaissance du projet, de son impact et de ses dangers de manière plus aisée et rapide.

Sommaire général

Le lecteur pourra se reporter au sommaire détaillé en tête de chaque partie.

Le **RESUME NON TECHNIQUE DU DOSSIER** est joint sous forme de cahier libre afin que les lecteurs puissent prendre connaissance de manière plus rapide des éléments importants du projet.

Partie 1 PRESENTATION DU PETITIONNAIRE

1. La société ITM Logistique Alimentaire Internationale
2. Capacités techniques
3. Capacités financières

Partie 2 LE TERRAIN D'IMPLANTATION

1. Situation géographique
2. Historique du terrain
3. Maîtrise foncière

Partie 3 PRESENTATION DU PROJET

1. Organisation du site
2. Bâtiment
3. Activité
4. Effectif et horaires d'activité

Partie 4 CADRE REGLEMENTAIRE

1. Contexte réglementaire
2. Autorisations concernées

Partie 5

ETUDE D'IMPACT

- 1. Préambule**
- 2. Motivation du choix du site et justifications techniques du projet**
- 3. Contexte environnant**
- 4. Impacts du projet sur l'environnement naturel et humain**
- 5. Effets temporaires**
- 6. Effets cumulés**
- 7. Effets indirects**
- 8. Evolution de l'état actuel de l'environnement**
- 9. Conditions de remise en état du site**
- 10. Coût des mesures de protection en faveur de l'environnement**

Partie 6

ETUDE DES DANGERS

- 1. Méthodologie**
- 2. Identification des potentiels de dangers**
- 3. Analyse préliminaire des risques**
- 4. Analyse détaillée des risques (ADR)**
- 5. Rappel des mesures prises pour assurer la sécurité**

Partie 7

LEXIQUE et TERMES TECHNIQUES

Partie 8

SOURCES DOCUMENTAIRES et REFERENCES

Annexes

ANNEXE 1 :	Maîtrise foncière
ANNEXE 2 :	Demande d'aménagement concernant les locaux de charge et l'atelier de maintenance
ANNEXE 3 :	Demande de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées
ANNEXE 4 :	Demande d'autorisation de défrichement
ANNEXE 5 :	Etude d'impact écologique
ANNEXE 6 :	Diagnostic de pollution de sol
ANNEXE 7 :	Etude acoustique
ANNEXE 8 :	Avis sur la remise en état du site prévue
ANNEXE 9 :	Etude foudre
ANNEXE 10 :	Accidentologie
ANNEXE 11 :	Rapport de modélisation : dispersion des fumées d'incendie
ANNEXE 12 :	Rapport de modélisation : dispersion accidentelle d'ammoniac
ANNEXE 13 :	Méthodologie : explosion de la chaufferie
ANNEXE 14 :	Rapports Flumilog : modélisation des flux thermiques par cellule
ANNEXE 15 :	Méthodologie et calcul : incendie de la cellule des aérosols
ANNEXE 16 :	Rapports Flumilog : modélisation des flux thermiques par incendie généralisé
ANNEXE 17	Politique de Prévention des Accidents Majeurs
ANNEXE 18	Fiche de Données de Sécurité de l'azéthyl
ANNEXE 19	Courriers de saisine des CSE

Ont participé à la rédaction de ce dossier :

MAITRE D'OUVRAGE



Responsable Immobilier Amont : Bénédicte GUILLEUX

ARCHITECTE



165 bis rue de Vaugirard
75015 PARIS
☎ : 01 56 54 33 99

Architecte : Laure FETON

La rédaction de la présente demande a été réalisée par le bureau d'étude BIGS.

BUREAU D'ETUDE ICPE



165 bis, rue de Vaugirard
75015 PARIS
☎ : 01 70 64 22 32

Chargés de projet : Isabelle Rellstab et Stéphane RODRIGUEZ

Avec le concours des bureaux d'études spécialisés suivants :

BUREAU D'ETUDE ACOUSTIQUE

Diakustic

31 rue des Entrées
2 résidence des Entrées
78160 MARLY LE ROI
☎ : 01 39 16 01 01

Chargé de projet : Michel GOMBERT

BUREAU D'ETUDE Foudre

Energie foudre

70 avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL
☎ : 01 60 18 20 10

Chargé de projet : Daniel BRAZZALE

BUREAU D'ETUDE DISPERSION ATMOSPHERIQUE


anteagroup

392, rue des Mercières
69140 RILLIEUX LA PAPE
☎ : 04 37 85 19 60

Chargé de projet : Antonin ROLLAND

BUREAU D'ETUDE DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE


écosphère

Agence Sud-Ouest
16 avenue de Montesquieu
33700 MERIGNAC
☎ : 05 56 37 72 23

Chargé de projet : Julien BARITEAUD
